

Association Européenne des Handicapés Moteurs

Porteur de projet : Benjamin LEROUGE –
Chargé de projets – benjamin.lerouge@aehm.fr

Référence convention : 00000704

Date rapport final : 30 septembre 2022



Association Européenne
des Handicapés Moteurs

PROJET CUP-E+

Citoyenneté, Utilité sociale et Participation en Europe

Septembre 2019 – Aout 2022

Echanges de pratiques dans 3 pays – 120 personnes – Valorisation des compétences

CUP-E+

CITOYENNETÉ, UTILITÉ SOCIALE, PARTICIPATION
EN EUROPE



Table des matières

1.	Le projet CUP-E+, genèse et motivations.....	3
2.	Le Projet CUP-E+, un projet européen, participatif et inclusif.....	6
2.1	Trois pays.....	6
2.2	Quatre organisations.....	7
2.3	Modèle organisationnel	8
3.	Les résultats.....	10
3.1.	Les réunions transnationales.....	11
3.2.	Les échanges de pratiques.....	12
3.2.1.	Echange de pratiques en visioconférence	12
3.2.2.	Echange de pratiques de Bilbao	15
3.2.3.	Echange de pratiques de Grotaferratta	19
3.3.	Impacts du projet au niveau de chaque organisation	21
3.4.	Impact du projet au niveau local et régional.....	23
3.5.	Le colloque de fin de projet.....	24
3.5.1.	Objectif et programme du colloque.....	24
3.5.2.	Public cible.....	24
3.5.3.	Organisation	24
3.5.4.	Contenu	25
3.5.5.	Interprétation simultanée	26
3.5.6.	Facilitation graphique.....	26
4.	Bilan critique.....	27
4.1.	Un projet innovant	27
4.2.	Un projet riche d'enseignements	28
4.3.	Un projet bouleversé par l'épidémie de COVID-19	29
5.	Suite à donner	30

1. Le projet CUP-E+, genèse et motivations

L'Association Européenne des Handicapé Moteurs (AEHM) est une association de Loi 1901 qui compte 16 établissements et services pour l'accompagnement de personnes en situation de handicap moteur et polyhandicap. Créée en 1964 à l'initiative d'un petit groupe de parents d'enfants infirmes moteurs cérébraux (IMC) elle compte aujourd'hui un peu plus de 600 résidents pour environ le même nombre de salariés.

Les personnes accompagnées par les services de l'AEHM, très vulnérables de par leurs affections physiques, sont souvent déclarées "en incapacité de travail" et donc d'autant plus marginalisées.

En 2017 un rapport de l'ONU a alerté la France sur le mode d'accompagnement des personnes en situation de handicap qui se traduit surtout par une prise en charge au sein d'établissements spécialisés et ne permet pas l'inclusion sociale des personnes.

L'AEHM (qui venait de rénover son projet associatif afin de se focaliser sur les besoins des personnes accueillies et sur les compétences des professionnels), inquiétée par cette injonction, a décidé de se pencher de manière plus concrète sur la question de l'inclusion par l'innovation des dispositifs d'accompagnements.

C'est dans ce contexte que s'inscrit le projet CUP-E+ (Citoyenneté, utilité sociale et participation des personnes en situation de handicap en Europe).

L'objectif de ce projet est d'identifier et valoriser les compétences de ces personnes qui ne demandent qu'à participer à la vie citoyenne. Cette reconnaissance des compétences, qui s'effectue dans une perspective d'utilité sociale, peut s'atteindre par la construction d'outils concrets.

Par le partenariat entre trois pays (France, Espagne et Italie) qui ont des modèles sociaux et culturels très différents, et en impliquant des partenaires universitaires et des structures de terrain, le projet CUP-E+ souhaite atteindre deux résultats tangibles : Alimenter des échanges de pratiques visant l'identification des compétences des personnes en situation de handicap et mener une réflexion commune visant la préfiguration d'un référentiel de compétences adapté.

A cela s'ajoutent des résultats intangibles tels que l'augmentation de l'estime de soi des personnes en situation de handicap et le renforcement des compétences des professionnels.

Quatre réunions transnationales ont été réalisées entre 2019 et 2022 pour travailler de façon collégiale et intensive la problématique posée et pour mettre en commun les observations effectuées sur le terrain.

Trois activités d'apprentissage ont été organisées pour permettre aux professionnels et aux personnes en situation de handicap de participer à des ateliers, des échanges, des visites et contribuer de manière active à la réflexion portant sur l'identification et la valorisation des compétences sociales.

Ces activités ont permis la participation directe de 120 personnes appartenant aux quatre structures partenaires dont des professionnels du secteur socio-médical, des personnes en situation de handicap et des chercheurs universitaires.

Les impacts du projet, et notamment la réflexion menée autour des outils de valorisation des

compétences, sont répercutés autant sur les participants directs aux activités du projet qu'aux bénéficiaires indirects (professionnels, personnes accompagnées, étudiants) : accroissement des connaissances, identification/valorisation et/ou renforcement des compétences.

A plus long termes, les résultats produits dans le cadre du projet se transformeront en outils de sensibilisation et de formation à plus large échelle. A terme, la réflexion engagée pourra par exemple servir de support à la réévaluation des dispositifs d'accompagnement : la valorisation des compétences de toute personne doit être intégrée et prise en considération lors de l'évaluation de besoins, soins, prestations, orientations.

Le projet CUP-E+ a posé les bases d'une réflexion qui, si elle est déjà entamée sur d'autres populations, se focalise sur la participation citoyenne des personnes les plus vulnérables.

Tout au long du projet, la réflexion sur l'identification et la valorisation des compétences s'est portée sur les facteurs capacitants liés à l'environnement proche des personnes. L'intérêt de la réflexion n'était pas seulement de lister les compétences des personnes qu'elles exercent au quotidien mais de faire un parallèle sur le milieu dans lequel une personne pour exercer sa compétence ou pas.

La plus-value des échanges de pratiques a permis aux personnes qui ont un certain degré d'autonomie au sein de leur institution, du fait qu'il existe des repères au sein de leur logement par exemple, de considérer en quoi une même compétence, considérée comme maîtrisée, peut ne pas l'être dans un nouvel environnement, comme dans une chambre d'hôtel en Italie par exemple.

Le projet CUP-E+ a eu pour objectif principal l'identification et la valorisation des compétences sociales des personnes en situation de handicap. Le travail mené pour atteindre cet objectif a été de promouvoir des échanges de pratiques selon une approche partenariale, collaborative, internationale et surtout inclusive.

L'originalité du projet a été de favoriser le plus possible la participation des personnes qui vivent une situation de handicap dans l'organisation du projet, l'élaboration des échanges de pratiques et la diffusion des résultats du projet.

Le projet CUP-E+ vient à contre-courant des rassemblements de professionnels dédiés du secteur médico-social qui peuvent tendre, parfois, à réunir majoritairement des personnes ne vivant pas des situations de handicap pour parler des situations de handicap.

Lors de la construction de ce projet, il a été décidé d'intégrer un panel élargi de personnes ressources pouvant exposer un point de vue et un regard professionnel et vécu sur la question de la valorisation des compétences tout en laissant la place à une majorité de personnes concernées par le sujet car vivant une situation de handicap.

Le projet a réuni environ 120 personnes de 3 pays différents et de 4 organisations différentes. Environ 80 personnes vivaient des situations de handicap. Les autres constituaient des professionnels sur secteur médico-social tels que des éducateurs spécialisés, infirmiers ou travailleurs sociaux. 2 chercheurs universitaires, maîtres de conférences travaillant sur la notion de citoyenneté et de participation sociale, en lien avec les facteurs capacitants et les situations de handicap, ont intégré le projet, afin d'apporter un autre regard lors des échanges de pratiques et des travaux de groupes.

Le projet entendait favoriser la participation, sur le long terme, de personnes en situation de handicap et de professionnels du secteur du médicosocial à des activités d'échanges entre

pair dans un contexte international.

Ces activités ont permis aux groupes de chaque pays de construire ensemble une préfiguration de référentiel de compétences sociales pour et par des personnes vivant des situations de handicap.

Le plus gros écueil rencontré au cours du projet a été la survenue de la pandémie en 2020 et 2021. Elle a obligé à des reconfigurations de nombreux temps de travail (bascule en visioconférence) et réduit la possibilité d'atteindre l'ensemble des objectifs et résultats. Nous nous en sommes expliqués dans les courriers de demandes de reports, qui ont été accordés par l'Agence ERASMUS+ et la CNSA. Cependant des accomplissements certains ont cependant été réalisés, que nous mentionnons maintenant.

3 grands objectifs ont guidé les activités proposées dans le cadre du projet :

Objectif général 1 : Améliorer l'estime de soi des personnes en situation de handicap participantes

Objectif général 2 : Augmenter la participation sociale et citoyenne des personnes en situation de handicap

Objectif 3 : Accroître la sensibilisation au handicap au sein des services publics dans les villes d'implantation des structures

Ces 3 objectifs généraux ont alimenté perpétuellement la réflexion sur le contenu des échanges de pratiques. Ainsi, afin de concourir aux objectifs du projet, les échanges de pratiques étaient découpés en 3 temps :

- Environ 50% du temps était dédié à la réflexion collective et collaborative des participants au sujet de l'identification et la valorisation des compétences.
- Environ 25% du temps était dédié à des visites guidées des structures de l'organisme d'accueil (accueil de jour pour personne en situation de handicap et appartements inclusifs à Bilbao, ferme pédagogique et habitat communautaire à Grottaferrata, présentation des modèles, politiques sociales et associations de chaque pays lors de l'échange en visio).
- Environ 25% du temps était dédié à des visites de sites remarquables (musée Guggenheim, centre-ville de Bilbao, vestiges romains et Colysée de Rome) et à des temps d'échanges informels dans les restaurants, les cafés, les transports en communs etc...

D'autres effets étaient attendus tel que :

- la découverte d'une nouvelle expérience de voyage pour les personnes (voyager dans un pays étranger, rencontrer une nouvelle culture, visiter des sites historiques reconnus),
- la découverte des modèles de politiques sociales/médico-sociales appliquées dans les différents pays ainsi que les fonctionnements des 3 organisations médico-sociales partenaires dans leur approche du handicap et les modalités d'accompagnement qu'elles peuvent exercer,
- rencontrer des personnes avec des handicaps différents,
- travailler par petits groupes autour de l'identification des compétences sociales, qu'elles soient » et mener une réflexion collective portant sur un outil permettant de valoriser ces compétences,

- vivre une nouvelle expérience permettant aux personnes à vivre en dehors de leur leur institution/logement/lieux de vie ou de travail,
- prendre la parole en public et participer à des activités,
- partager des points de vue, exprimer une opinion ou un désaccord,
- Enfin, ce projet a permis aux participants de constater que si tous s'engageaient vers l'inclusion, ils le faisaient avec des approches différentes. La Convention de l'ONU et son caractère central a également été rappelée à plusieurs reprises. Les participants et participantes désiraient également montrer par ce projet qu'on peut voir cette convention comme un levier et non pas comme un objet de contraintes ou un frein.

2. Le Projet CUP-E+, un projet européen, participatif et inclusif

2.1 Trois pays

Trois pays ont été représentés dans le projet CUP-E+. Ces partenaires nationaux, que sont la France, l'Espagne et l'Italie avaient été identifiés selon un besoin d'hétérogénéité où les systèmes d'accompagnement reposent sur des histoires, cultures et réalités sociales/sociétales différentes. Les échanges de pratiques, la confrontation à leurs différences ont été pour les trois partenaires une source de réflexion et un moyen d'atteindre les objectifs fixés.

Les spécificités des pays qui ont participé au projet CUP-E+ sont les suivantes :

En **Espagne** (composée de communautés autonomes disposant de pouvoirs législatifs et exécutifs élargis) les orientations nationales sont prises en compte dans la définition de stratégies régionales adaptées aux spécificités du territoire : ce mode de fonctionnement est une base de réflexion pour repenser le système français plus centralisé. L'objectif actuel du Gouvernement Autonome du Pays basque est la simplification du partage d'informations entre le sanitaire et le médico-social. La présence forte des proches et des bénévoles au sein des institutions est héritée d'un modèle culturel où la famille tient un rôle important.

En **Italie** on trouve une politique volontariste de fermeture des institutions spécialisée et d'intégration scolaire. Les services de santé et les services sociaux ont été transférés aux régions, ce qui peut conduire à des inégalités de traitement. Enfin, la compensation financière est plutôt faible et la prise en charge de proximité repose en partie sur des solidarités locales et familiales.

La **France** est dans une phase de réflexion sur les dispositifs existants. Traditionnellement très appuyés sur l'État, les prises en charge laissent progressivement la place à la notion d'accompagnement. L'approche de qualité de vie consiste essentiellement en une amélioration du confort et de l'autonomie, quitte à multiplier traitements dans une perspective où l'approche biomédicale reste prégnante et le handicap encore individuel plutôt que situationnel. Les établissements, qui souvent existent depuis plus de 50 ans, ont une expertise technique considérable mais encore peu en phase avec l'approche par les droits et compétences.

2.2 Quatre organisations

L'AEHM – Association Européenne des Handicapés moteurs - France

L'AEHM est une association gestionnaire française de 16 établissements et services répartis sur 3 régions et 5 départements. L'AEHM travaille essentiellement dans l'accompagnement médical et social de personnes en situation de handicap moteur et de polyhandicap. L'association accompagne environ 600 personnes.

L'AEHM bénéficie d'un panel de services et dispositifs adaptés aux profils des personnes mêlant à la fois l'accueil en foyer médicalisé ou en institut d'éducation motrice que l'accompagnement à domicile pour les personnes ayant leur propre logement.

Sur l'ensemble des territoires, l'association travaille de concert avec les partenaires locaux afin de proposer des réflexions partagées ou mettre en place des projets expérimentaux.

La Fédération FEKOOR – Espagne

La fédération FEKOOR à Bilbao a pour but de coordonner le travail des différentes associations pour l'inclusion des personnes handicapées physiques et/ou organiques dans tous les domaines de la société. La fédération FEKOOR coordonne les actions de plusieurs associations dans le but de favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap dans tous les secteurs de la vie. Elle a notamment porté un projet de coopération internationale (en République Dominicaine) pour organiser des ateliers de formations sur l'empowerment et la vie autonome des femmes. Ici le partenariat implique des cultures très différentes, ce qui permet une nouvelle approche de la coopération.

L'unité de recherche interdisciplinaire HADéPAS (Université Catholique de Lille) – France

L'HADéPAS (Handicap, dépendance, participation sociale) a été créée en juin 2010. Elle est membre du laboratoire ETHICS (EA7448) de l'Université Catholique de Lille.

HADéPaS a participé à un voyage d'études sur les pratiques européennes, dans le cadre d'un appel à projets de la CNSA (Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie) : l'objet de la recherche était l'autodétermination et le développement des capacités à l'âge adulte. Il s'agissait d'un voyage d'observation. Ici le projet CUP-E+ permet un réel échange (chaque pays se rend dans les pays partenaires) et donc favorise la circulation des pratiques de manière plus concrète. HADéPAS participe également à un projet Erasmus+ de plateforme « e-learning » à destination des représentants associatifs des personnes en situation de handicap (Projet ParticipaTIC). Ici l'objectif du projet poursuit ces réflexions en s'adressant directement aux personnes. En s'appuyant sur les résultats du projet ParticipaTIC, le projet CUP-E+ élargit le champ d'action et l'enrichit.

La coopérative Agricoltura Capodarco – Italie

Agricoltura Capodarco expérimente le travail agricole comme vecteur d'inclusion et empowerment des personnes fragilisées. Agricoltura Capodarco a plus de 40 ans d'expérience dans l'agriculture sociale, qui comprend une variété d'expériences qui partagent la caractéristique d'intégrer d'autres activités sociales, de santé, d'éducation, de formation et

d'emploi, de loisirs, visant en particulier les groupes défavorisés de la population ou à risque d'exclusion. Faisant partie des premières expériences en agriculture sociale (AS) qui ont vu le jour dans les années 70 du siècle dernier dans le domaine de l'emploi des personnes avec différents types de difficultés, Agricoltura Capodarco à Rome est un exemple de la façon dont la production agricole peut combiner efficacement et efficacement l'inclusion sociale, la promotion de modèles d'entreprise et le développement local durable d'un point de vue économique, social et, souvent, environnemental. L'approche de l'activité agricole comme outil d'autonomisation fait d'Agricoltura Capodarco un partenaire essentiel dans ce projet : son expérience opérationnelle dans le domaine de l'intégration entre les activités agricoles et socio-éducatives en fait un modèle de welfare communautaire et d'économie sociale.

2.3 Modèle organisationnel

Afin de disposer d'une instance de suivi général du projet, il a été décidé que le chargé de projet de l'AEHM assure la coordination générale du projet. Chaque partenaire a désigné un coordinateur partenaire. Chaque coordinateur partenaire représentait un groupe composé de professionnels et de personnes en situation de handicap.

Au total, le COPIL était composé de 15 personnes :

Le COPIL a eu pour objectif de suivre l'intégralité du projet et de faire remonter l'ensemble des travaux réalisés au sein des équipes partenaires. Le COPIL était l'instance de prise de décisions et de réflexion sur les activités à mener, les résultats et objectifs à atteindre.

Le COPIL se réunissait lors des temps dédiés prévus en amont des réunions transnationales et échanges de pratiques afin de préparer ces activités. Il pouvait aussi se réunir "à la demande" afin de traiter des questions stratégiques relatives au projet lorsque des difficultés se présentaient. En 2020, le COPIL s'est régulièrement réuni en raison de l'épidémie de COVID afin de partager les points de vue de chaque partenaire sur les orientations à donner au projet.

En début de projet, les membres du COPIL ont produit un Vademecum permettant de définir toute l'organisation du suivi du projet. Ce document a permis de définir les rôles de chaque organisation au regard des activités projetées, de planifier l'ensemble des activités de réunions transnationales et d'échanges de pratiques. L'ensemble des résultats attendus et objectifs du projet étaient inscrits dans ce document.

Cet outil a constitué un document de référence pour le suivi de l'activité. Chaque organisation pouvait s'y référer pour savoir ce qui était attendu d'elle à un moment donné dans le projet.

D'un point de vue organisationnel, il a existé, tout au long du projet un organe de suivi permettant de s'assurer de la bonne mise en œuvre du projet et de la cohérence des activités projetées en lien avec les objectifs attendus.

Le rétroplanning annexé à ce document a plusieurs fois été remodelé en raison des nombreuses annulations liées aux restrictions de déplacement dues à l'épidémie de Covid.

En plus du COPIL, Valentina IORIO, et par la suite Benjamin LEROUGE faisait un point d'avancement en lien avec la direction générale de l'AEHM afin de faire un suivi régulier du projet.

De manière générale, la méthodologie employée a été très participative et a laissée beaucoup d'autonomie aux différents partenaires. Chaque organisation menait un travail en son sein,

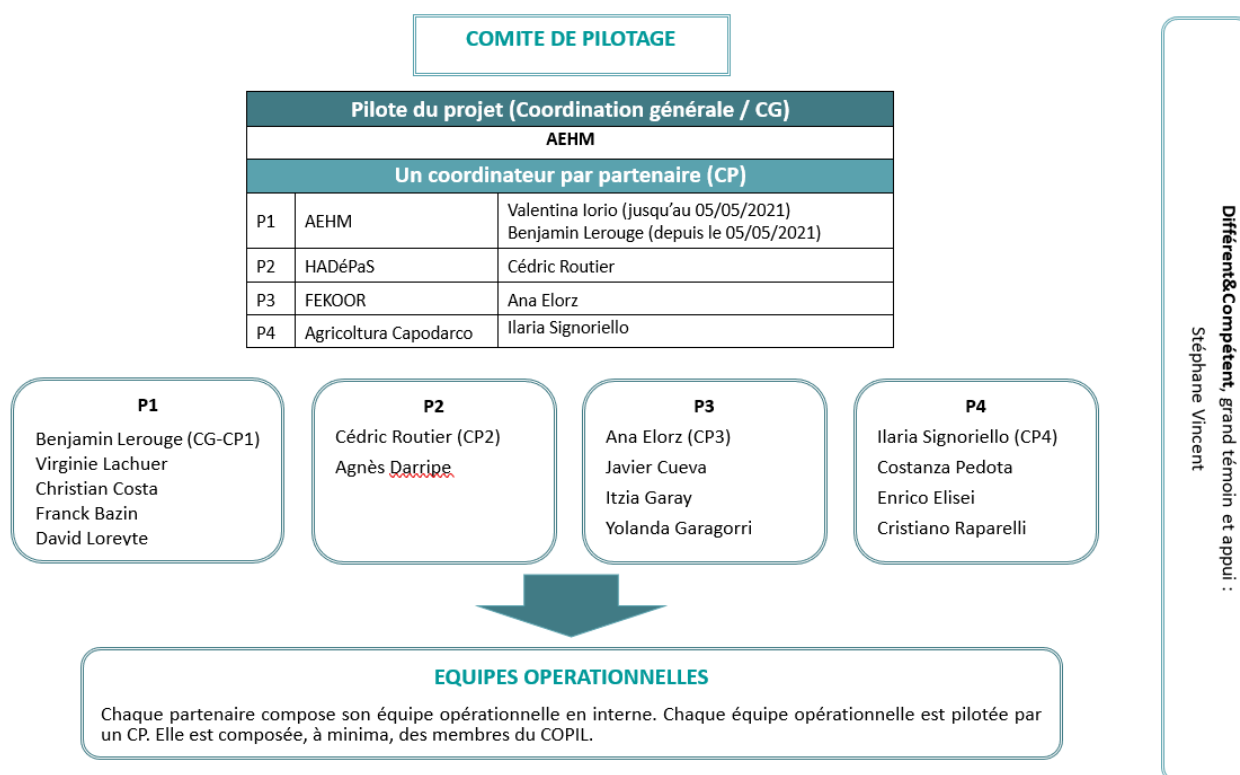
avec les personnes en situation de handicap, pour parler du projet, des activités réalisées, de la plus-value qui peut en être tirée. Les séances de travail au sein de chaque organisation permettaient de se projeter sur les voyages à venir et de créer des brainstormings pour imaginer le contenu du prochain échange de pratique.

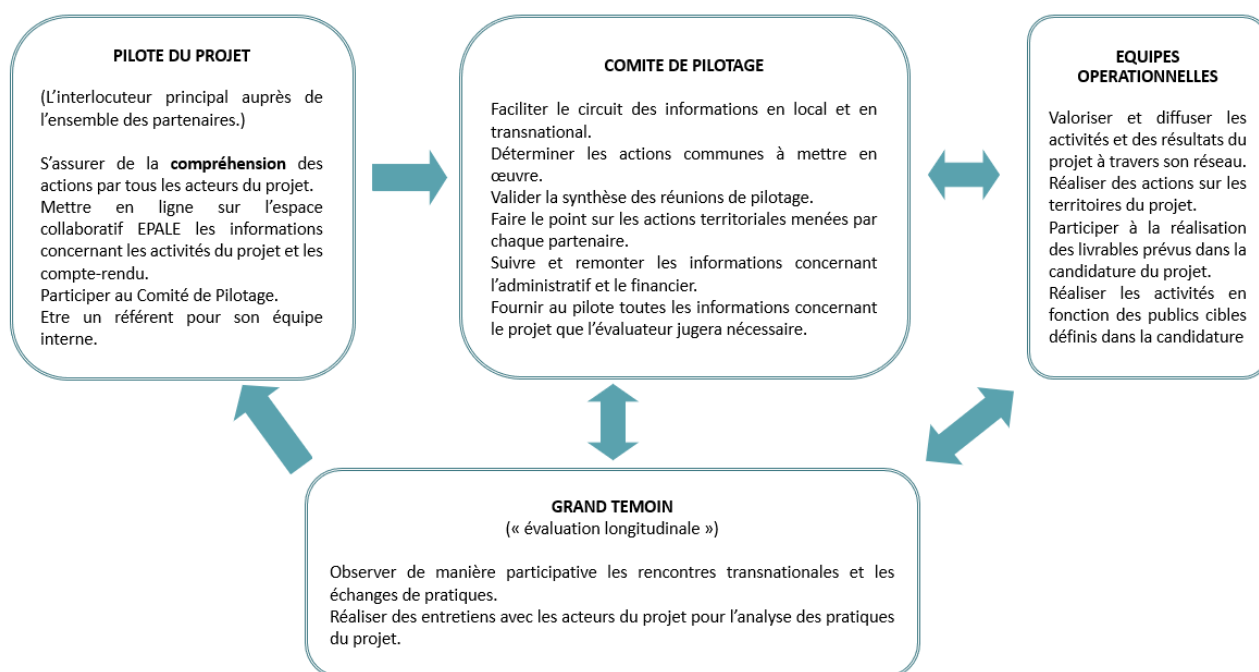
De cette manière, chaque porteur de projet avait une grille de lecture sur les attentes des personnes de son organisation concernant les activités à mettre en œuvre souhaitée.

Lors des réunions transnationales, les membres du COPIL agissaient en porte-parole des personnes bénéficiaires et essayaient de regrouper l'ensemble des souhaits pour projeter un échange de pratique répondant aux souhaits des personnes.

Au-delà de ces temps, les 4 porteurs de projet se réunissaient « à la demande » afin d'évoquer des points précis concernant le budget, le reporting, etc.

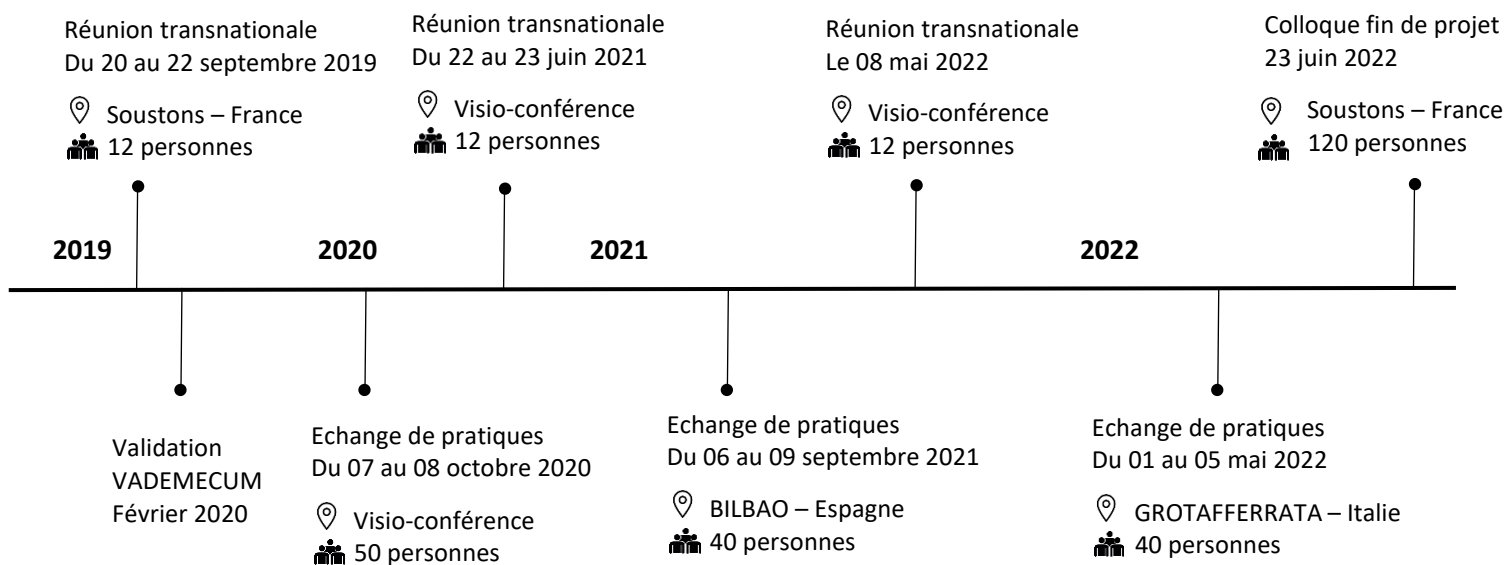
La richesse des partenaires et leurs spécificités ont permis à ce que les apports des uns et des autres soient complémentaires.





3. Les résultats

Le planning du projet s'est déroulé comme suit :



3.1. Les réunions transnationales

Les activités de réunions transnationales étaient des instances organisées par les membres du COPIL dans le but d'assurer le suivi et le pilotage du projet. Prévues en amont de chaque échange de pratiques, ces réunions devaient en outre permettre de définir collectivement les objectifs de l'échange de pratiques à venir, le programme d'activités à mettre en place autour de l'identification des compétences, la méthodologie à prévoir pour faire collaborer un grand groupe de personnes autour de la valorisation des compétences. En outre, les réunions transnationales permettaient d'aborder les points strictement logistiques et financier pour préparer un bon déroulé du séjour (hébergement adaptés, transport, restauration, visites culturelles, interprétations des échanges, lieux d'activités).

La première réunion transnationale s'est tenue en France, à Soustons, du 20 au 22 septembre 2019. Elle a eu un double objectif :

- Réfléchir à l'organisation générale du projet et définir le calendrier de mise en œuvre de toutes les activités du projet. A cette fin, un Vademecum a été produit afin que chaque partenaire puisse bénéficier d'un outil de gestion auquel se référer durant toute la durée du projet.
- Préparer l'échange de pratique en France prévu en mars 2020.

NB : *Cet échange de pratiques n'a jamais eu lieu en présentiel à causes des restrictions liées à l'épidémie de covid-19. Après plusieurs reports, les membres du COPIL ont décidé de proposer de réaliser l'échange à distance et en visio-conférence. L'échange s'est tenu le 07 et 08 octobre 2020.*

La deuxième réunion transnationale s'est tenue à distance le 22 et 23 juin 2021. Elle a eu un double objectif :

- Faire un point d'étape concernant le déroulé du projet et les incertitudes liées à l'épidémie de COVID-19. A cette période, l'ensemble des acteurs du projet ressentait une forte démotivation liée au report constant des activités d'échanges causé par les restrictions en termes de mobilité internationale. Lors de réunions de travail au sein des équipes opérationnelles des différents partenaires, c'était poser la question de clôturer le projet. Il a fallu envisager de revoir les objectifs du projet et des activités en mettre en œuvre et anticiper une probabilité de ne jamais pouvoir se réunir en présentiel. L'échange de pratiques prévu à Bilbao, en Espagne du 06 au 09 septembre 2021 devenait ainsi la date butoir en cas de nouveau report liée à la situation sanitaire à partir de laquelle le projet allait prendre une forme totalement différente et tournée vers des applications numériques. Une idée de film documentaire avait par exemple été évoqué.
- Préparer l'échange de pratique à Bilbao, en Espagne en cas de possibilité de voyage. Il existait en effet un optimisme apporté par la vaccination à l'échelle européenne et la levée durant le mois de juillet et août des restrictions aux frontières.

La troisième réunion transnationale s'est tenue à distance le 08 février 2022. Elle a eu un double objectif :

- Faire un point d'étape concernant le déroulé du projet et du travail amorcé au sein de chaque organisation concernant la réflexion autour de l'outil de valorisation des compétences au regard de l'échange de Bilbao.
- Préparer l'échange de pratique à Grottaferrata, en Italie, prévu du 02 au 05 mai 2022.

La quatrième réunion transnationale s'est tenue en présentiel le 22 juin 2022. Elle a eu pour objectif de peaufiner les prises de paroles des participants aux tables rondes pour le colloque de fin de projet prévu le 23 juin 2022.

3.2. Les échanges de pratiques

Les échanges de pratiques étaient les instances de travail concrètes autour de l'identification des compétences et de leur valorisation. L'ensemble des équipes opérationnelles de France, d'Espagne et d'Italie étaient réunies. Pour chacun des 3 échanges de pratiques, il était prévu des ateliers de réflexion collective, des moments de partages informels, des visites de sites liées aux structures partenaires, des lieux de vies où vivaient des personnes en situation de handicap, des visites culturelles au sein des villes où se sont déroulés les échanges.

3.2.1. Echange de pratiques en visioconférence

Du 07 au 08 octobre 2020

 Visio-conférence
 50 personnes

Prévu initialement en présentiel le 20 février 2020 en France à Soustons, cet échange a été reporté à plusieurs reprises à cause des restrictions de déplacement et de rassemblement des personnes liées à la lutte contre l'épidémie de COVID-19. Lors de ces multiples reports, les parties prenantes ont mené une réflexion visant l'expérimentation d'un échange de pratiques en virtuel.

C'est ainsi qu'a eu lieu le 1^{er} échange de pratiques le 07 et 08 octobre 2020 sous forme de visio-conférence.

Pour arriver à cette fin, il a fallu repenser tout le modèle de l'échange de pratiques élaboré initialement pour une rencontre en physique. Des outils dédiés ont été proposés pour faciliter les échanges. Par exemple, certains ateliers prévus lors de tables rondes ont été réalisés à l'aide de courtes vidéos réalisées en amont sous forme de petits reportages afin que les échanges puissent être le plus fluide possible.

Quatre ateliers ont ainsi été réalisés par les participants lors de l'échanges de pratiques en virtuel.

► Atelier 1 : Comment agir dans sa vie ?

L'objectif de l'atelier était d'identifier les compétences sociales des personnes et celles qui ne peuvent se développer faute de moyens / ressources nécessaires.

Les débats étaient concentrés autour de 3 dimensions spatiales :

- **Dans sa tête** : Se connaître et (re)connaître ses capacités, savoir communiquer et demander de l'aide si besoin, apprendre à choisir, à être responsable et à aller au bout de ses choix.
- **Dans son environnement** : Reconnaître quand un environnement est accessible. Apprendre à évoluer dans son environnement. Identifier les aides et les ressources extérieures.
- **Dans ses relations** : Savoir choisir ses relations et les activités qui permettent de les cultiver. Développer ces relations avec les proches. Apprendre à gérer les conflits et imprévus avec l'extérieur (contraintes liées aux transports, à l'éloignement, au budget) mais aussi nos conflits internes (tristesse, frustration).

► Atelier 2 : Le projet de vie

L'objectif de l'atelier était de réviser et adapter les outils d'évaluation des compétences des personnes accompagnées. Les échanges ont permis de dresser les constats, besoins et propositions suivantes :

Les constats	Les besoins	Les propositions
Les outils sont institutionnels et infantilisants. Les outils peuvent être intrusifs. Tout le monde a accès à tous les volets (sauf le médical, mélange de vie privée et professionnelle). Précipitation et manque de temps ou au contraire suivi parfois irrégulier dans le projet de vie.	Avoir une vie autonome et indépendante. Avoir une vie qui ne se limite pas uniquement au cadre défini par l'institution qui nous accompagne et sortir du « milieu du handicap ». Pouvoir développer des relations affectives. Avoir une stabilité et un continuum. Sentir que les personnes nous font confiance.	Il faut partir du choix des personnes, être accompagnés par des professionnels sans jugement, objectifs, à l'écoute, qui soient moteur, patients et qui montre les choses plutôt que les faire à la place. Avoir des outils techniques/technologiques (synthèse vocale adaptée, films, robots). Avoir un outil qui ne soit pas enfermant, mais modulable, vivant, accessible, simple (avec des photos, des pictogrammes et d'autres formats que l'écrit), qui permette d'anticiper et que l'on peut améliorer.

► Atelier 3 : L'habit fait le moine

L'objectif de l'atelier était de réfléchir tous ensemble au concept de « valeurs sociales » et de ses mécanismes. L'atelier a été réalisé à l'aide d'images stéréotypant des situations de vie afin de faire émerger des échanges. Les réactions suscitées sur les images des situations stéréotypées ont fait échos aux regards portés entre les professionnels des secteurs médicaux sociaux et les personnes qui vivent une situation dite de handicap.

Les stéréotypes	L'image sociale et les mots	Les stéréotypes positifs
L'interprétation des images est subjective et souvent liée à son expérience personnelle. L'environnement du sujet conditionne beaucoup la perception que l'on a d'une situation. Souvent, après réflexion et avec un peu de temps on peut changer d'avis sur quelqu'un ou quelque chose.	Les mots utilisés pour définir les personnes fragiles sont blessants ; mais la manière de parler des personnes « différentes » de la part des personnes valides donne également une image négative de toute la société. Certains professionnels, pourtant « sensibilisés » peuvent être moqueurs, insultants. Certains mots utilisés pour définir les personnes en situation de handicap, leurs lieux de vie, leur environnement est stigmatisant : réfléchir à des substituts peut aider à changer le regard sur le handicap.	Les professionnels doivent reconnaitre les capacités, le travail fourni, la responsabilité des personnes accompagnées. Leur donner la possibilité de mener des projets jusqu'au bout. Il faut mettre en avant les éléments qui permettent d'avoir une vision positive du handicap.

► Atelier 4 : la communication à distance

L'objectif de cet atelier est de réfléchir collectivement sur la communication à distance individuelle et collective et de chercher des pistes pour la faciliter.

Pendant le confinement	Au cours des échanges de pratiques
Le manque principal a été le contact humain	
Beaucoup se sont sentis prisonniers, seuls, désœuvrés. La profusion d'informations contradictoires et anxiogène a provoqué des angoisses, mais également parfois induit des stratégies d'adaptation. Des outils ont été mis en place pour garder le lien mais il y a toujours un risque d'isolement.	Les temps de discussion ont été importants, ont suscité des idées et provoqué des réflexions. Les problèmes techniques (matériel, connexion), les langues et la modalité distancielle, sans contact humain sont fatigants et empêchent une concentration constante. Lorsque l'on ne se connaît pas au préalable c'est difficile de créer et approfondir des relations.
Pour une bonne communication à distance :	
Avoir une bonne connexion, des outils performants et les connaissances/formations qui vont avec. Connaitre les codes, les normes, la bonne méthodologie de communication Avoir du temps, un accompagnement patient, un cadre bien défini.	

3.2.2. Echange de pratiques de Bilbao

Du 06 au 09 septembre 2021



BILBAO - Espagne



50 personnes

L'échange de pratique réalisé à Bilbao a permis de relancer le projet CUP-E+ après plusieurs annulations de rencontres physiques liées à la crise Covid-19. Les partenaires du projet ont pu se réunir pendant trois jours de travail et échanger sur les sujets proposés. L'ensemble des participants se sont montrés très enthousiastes de participer à cet échange dès leur arrivée à Bilbao et pendant toute la durée du séjour. Les personnes en situation de handicap et les professionnels étaient en effet très impatients de pouvoir enfin se voir et échanger ensemble.

L'expérience de l'échange de pratiques réalisé en virtuel en 2019 et de la réunion transnationale n°2 de juin 2021 ont permis à cet échange de pratique de bénéficier d'une organisation adaptée au plus près des besoins des participants. Les ateliers débutaient tous les jours à 10h00 du matin afin que l'ensemble des participants puissent avoir le temps nécessaire pour se préparer et faire le déplacement jusqu'à la salle prévue pour les ateliers d'échanges. Les ateliers se déroulaient jusqu'à 13 heures. Un moment de pause était proposé après le déjeuner. Les activités de visites étaient proposées aux alentours de 18 heures afin que l'après-midi puisse être consacrée soit aux rencontres et échanges informels entre les participants ou soit, pour certains, à des repos prolongés à l'hôtel.

Bien que le programme fût relativement dense dans son ensemble, l'équilibre entre les temps de concentration liés aux échanges lors des ateliers et les moments de détente liés aux échanges lors des visites a été bien été proportionné. Ce fut apprécié de toutes et tous même si pour quelques personnes, le séjour fut un petit peu éprouvant.

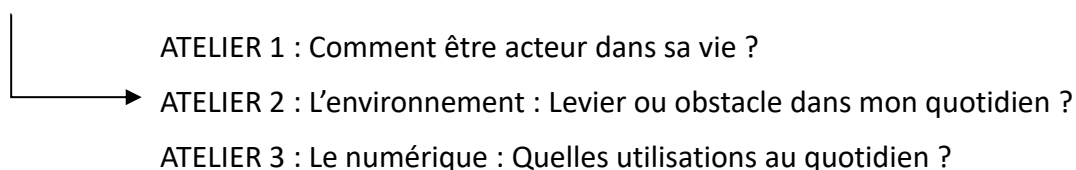
Les partenaires étrangers de France et d'Italie étaient tous logés dans le même hôtel. Ceci a favorisé le sentiment d'appartenance à un groupe et a permis davantage d'échanges entre les personnes, que ce soit lors des petits déjeuners, ou lorsque les personnes se croisaient dans les ascenseurs de l'hôtel par exemple. Des moments de partage conviviaux ont été organisés spontanément et de manière plus informelle le soir lors de repas partagés au restaurant ou dans des cafés durant les après-midis.

Aucun incident grave n'a été relevé durant cet échange de pratique. Concernant la gestion de l'épidémie de Covid-19, l'ensemble des gestes barrières ont été respectés et aucune personne n'a contracté le Covid ou a déclaré de symptômes à l'issue de cet échange de pratiques.

Lors de cet échange de pratiques, les participants ont été divisés en 3 groupes de manière à créer une mixité internationale et pour pouvoir effectuer les échanges avec un nombre de personnes plus réduit.

Les trois groupes ont participé aux activités suivantes :

- ◇ Visite d'un accueil de jour (Arbolarte) et d'appartements inclusifs (Etxegoki),
- ◇ Visites touristiques en ville et au musée GUGGENHEIM,
- ◇ Echanges lors des ateliers de discussion autour de 3 thématiques.



L'objectif de l'échange de pratiques était que chaque personne puisse exprimer au regard de sa situation, de ses capacités ou de son environnement, ce qui contribue à la réalisation d'un parcours de vie, qu'il soit construit en pleine autonomie ou co-construit avec une ou plusieurs personnes référentes. Bien que cet échange de pratiques ait été réalisé en septembre 2021, il correspondait à la première rencontre des participants en physique. Les sujets ouverts et les débats ont donc été largement privilégiés. Il apparaissait important que les personnes arrivent à identifier les différents leviers de valorisation des compétences relatives à la vie en situation de handicap afin que cette expérience puisse alimenter la préfiguration du référentiel de compétences et l'organisation de l'échange de pratique prévu en Italie. Trois sujets thématiques validés en réunion transnationale ont été proposés pour cet échange de pratiques.

► ATELIER 1 : Comment être acteur dans sa vie ?

L'objectif de l'atelier était d'identifier les compétences sociales des personnes et celles qui ne peuvent se développer faute de moyens / ressources nécessaires.

L'atelier s'est déroulé sous forme de *workcafé*. Le groupe était divisé en trois plus petits groupes. Chacun traitait une question pendant 15 minutes. A l'issue, les groupes changeaient de question. Une fois que tout le monde était passé, il y avait une synthèse en plénière. Cela a permis de créer une dynamique et une émulsion dans les échanges.

Questions du *workcafé* : Pour être acteur dans la vie : quelles décisions prends-tu, que fais-tu tout seul, comment es-tu autonome ?

Chaque groupe a pu réaliser cet atelier et produire une synthèse. Le tableau de présentation ci-dessous est une synthèse des trois synthèses. Cet atelier a suscité beaucoup d'échanges. Les retours peuvent être répartis en 4 catégories relatives aux thèmes évoqués.

Dans ma vie quotidienne	Dans mon travail	Dans mon logement	Pour faire valoir mes droits
• Identifier ses envies, • Gérer un budget de manière autonome, • Faire appel à son référent accompagnateur afin d'obtenir un soutien dans la planification, l'organisation logistique ou financière, • Réaliser des activités de manière	• Avoir accès à un travail pour être indépendant financièrement et avoir une utilité sociale, • Exercer une démarche pour essayer d'avoir accès à un travail adapté, • Solliciter un accompagnement dans la	• Être le plus autonome possible, se faire à manger, se laver, aller faire ses courses, prendre ses rendez-vous, organiser les sorties, • Adapter son logement en faisant appel à la	• Revendiquer et remettre en cause des procédures d'accompagnement d'un établissement, • Être force de proposition pour améliorer des pratiques professionnelles dans un établissement, • Participer aux instances de

autonome, • Mener une réflexion sur un parcours de vie et en discuter avec une personne tierce, • Participer à des activités culturelles, de loisirs, associatives, sportives, • Décider d'aller seul ou d'être accompagné pour réaliser une activité, • Se renseigner sur l'adaptabilité d'un lieu aux personnes en situation de handicap avant de s'y rendre, sur internet ou par téléphone, • Anticiper pour une prise de rendez-vous et communiquer à un référent sur la volonté de s'y rendre, prévoir le déplacement	recherche d'emploi, • Rechercher un travail pour lequel il existe un réel besoin afin de ne pas occuper un poste qui permet seulement à une entreprise de remplir un quota de personne en situation de handicap, • S'accrocher à une situation pour garder sa place,	domotique pour faciliter certains usages, • Mettre en place des sonnettes pour pouvoir faire appel à un soutien et éviter des passages de professionnels intempestifs, • Avoir un badge qui fonctionne à distance plutôt qu'une clé, • Echanger avec un kinésithérapeute afin que les séances soient adaptées aux gestes du quotidien,	débat et de prise de décisions (Ex : Conseil de la Vie Sociale à l'AEHM), • Participer à un conseil de quartier pour échanger avec les habitants d'un quartier et proposer des pistes d'amélioration, • Remettre en cause certaines postures d'accompagnement dites « infantilisantes » ne permettant pas de se sentir acteur.
---	--	---	--

► ATELIER 2 : L'environnement : Levier ou obstacle dans mon quotidien ?

L'objectif de cet atelier était de permettre aux participants d'identifier les facteurs environnants qui ont un impact sur la vie de tous les jours, qu'ils soient positifs ou négatifs.

L'atelier s'est déroulé sous forme d'échanges partagés. Le groupe était divisé en deux plus petits groupes. Chacun traitait une question pendant 25 minutes puis les deux groupes échangeaient. A l'issue, il y a eu une synthèse en plénière. Cela a permis de créer une dynamique et une émulsion dans les échanges.

Les deux groupes ont pu répondre aux deux questions suivantes :

1. En quoi l'environnement est un obstacle dans la réalisation de mes projets, de mes choix, de mes envies ?
2. En quoi l'environnement est un levier dans la réalisation de mes projets, de mes choix, de mes envies ?

Les récits des échanges ont pu être retranscrits et catégorisés dans le tableau suivant :

Ce qui constitue un obstacle	Ce qui constitue un levier
Les gens, l'approche du handicap	Les gens, l'approche du handicap
• Les regards insistants des gens ou ceux qui au contraire l'évitent -> dans les deux cas, la personne en situation de handicap est renvoyée au fait qu'elle est différente, • Lorsqu'il y a des personnes qui ont des problèmes de locution, après plusieurs répétitions, des interlocuteurs disent « OUI » mais n'ont pas entendu le message -> frustration auprès des personnes en situation de handicap qui quittent la conversation ou qui n'ont pas de réponse à leur question, • Des personnes n'osent pas proposer leur aide à une personne en situation de handicap, peut-être par gêne, • Des personnes ont des regards désobligeants qui ne poussent pas une personne à demander de l'aide,	• Il existe un grand nombre de personnes qui sont à l'écoute et qui répondent aux sollicitations, • Les mentalités qui évoluent, • Le sujet de l'inclusion qui est de plus en plus utilisé et présent dans le discours public,

L'accessibilité, l'action publique	L'accessibilité, l'action publique
• L'aménagement des trottoirs, leur étroitesse et la présence de bordures, • La cohabitation quasi impossible des vélos et fauteuils roulants, • Des aménagements adaptés qui ne vont pas dans le détail, • La difficulté de se mouvoir dans des lieux publics tel qu'une station de métro,	• La présence de trottoirs adaptés et d'ascenseurs, • Des magasins adaptés, • Des lois qui obligent à la mise aux normes pour les personnes à mobilités réduites, • Des transports en commun adaptés, • La sensibilisation au handicap de plus en plus présent, y compris dès l'école primaire, • Les travaux de recherche et de sociologie qui font évoluer les consciences et l'action publique, • L'inclusion dans les lieux publics, les écoles qui accueillent de plus en plus des enfants en situation de handicap
Les établissements d'accompagnement, l'aide humaine	Les établissements d'accompagnement, l'aide humaine
• L'accompagnement généralisé peut constituer un frein à l'autonomie car une personne peut s'enliser et se complaire dans une aide qui facilite le quotidien alors qu'elle pourrait se débrouiller seule, • L'orientation de professionnels vers le soin et moins sur l'apprentissage à la vie en autonomie, • L'accompagnement institutionnel conduit à une forme d'infantilisation, lorsqu'il fait demander une autorisation pour sortir, même pour aller acheter du pain,	• L'hébergement et les prestations médicales, • Le service de restauration ou de laverie, • L'établissement favorise la cohésion sociale,
Le matériel, les équipements techniques	Le matériel, les équipements techniques
• Le manque de systèmes de recharge électrique en ville pour les fauteuils -> impossibilité de se mouvoir en ville de manière sereine car la diminution de charge nous rappelle qu'il faut rentrer à domicile, • Les coûts des fauteuils et des options facilitatrices sont très chers,	• La technologie des fauteuils, • La domotique dans les logements, • Les applications numériques, • Les appartements ou hôtels avec sanitaires adaptés, • Les scooters et autres vélos adaptés, • Les aménagements adaptés tel que les potagers sur rac afin de pouvoir jardiner en étant en fauteuil, •
La personne, ses capacités	La personne, ses capacités
• Ne pas savoir lire, • Avoir du mal à s'exprimer,	• Demander de l'aide, exprimer ses volontés et souhaits, • Négocier des demandes, se justifier et argumenter, • Décider, faire des choix, • Voter lors des élections
Le COVID	Le COVID
• Le COVID a modifié les usages avec des impossibilités de se déplacer,	

► ATELIER 3 : Le numérique : Quelles utilisations au quotidien.

L'objectif de l'atelier est de lister les principales utilisations numériques et d'évaluer, en fonction des profils, les outils qui sont aidants et ceux qui représentent une barrière dans la vie de tous les jours.

L'atelier s'est déroulé directement en plénière sans répartition en sous-groupe. Le but était d'avoir une émulsion collective afin de collecter l'ensemble des avis sur ce qui est utilisé ou ce qui pose des difficultés.

Ces échanges ont été, lors de la synthèse, divisés en 3 catégories tels que c'est présenté dans le tableau suivant :

Ce qui facilite	Ce qui fait obstacle	Ce que faciliterait
• Le téléphone, les applications Whatsapp, Zoom et les réseaux sociaux, • Les logiciels spécifiques d'aide à l'écriture ou à la lecture, • Le réseau social interne AEHM, • Les petits équipements technologiques tel que les sonnettes d'appel pour les soignants, les élévateurs, des guidons pour les fauteuils, • La domotique, • Les applications permettant de faire les courses sur internet et d'être livrés à domicile, • Les applications de mobilités de type googlemap,	• Les smartphones tombent souvent en panne et peuvent être difficile à utiliser, • Les logiciels d'aide à l'écriture gratuits ne fonctionnent pas si l'on rencontre des problèmes de locution, • Les coûts pour adapter une application à son handicap sont très élevés,	• Des formations à l'utilisation de logiciels spécifiques permettant de lire ou écrire, • L'adaptation sur mesure d'outils numériques adaptés à un handicap, • L'intégration de tablettes à un fauteuils roulants, • Des applications permettant de connaître pour chaque lieu ou site le niveau d'adaptabilité pour personnes en situation de handicap,

3.2.3. Echange de pratiques de Grotaferratta

Du 02 au 05 mai 2022



GROTAFERRATTA - Italie



50 personnes

Pour l'échange prévu en Italie, les parties prenantes ont souhaité privilégier les activités en extérieur avec des mises en situation et des exercices pratiques. Au-delà de la découverte du modèle social d'accompagnement des personnes en situation de handicap mis en œuvre au sein de la ferme sociale Capodarco, le but était aussi de pouvoir mettre à contribution les volontaires à pratiquer une activité agricole (étiquetage de bouteilles de vin, plantation de pieds de basilic, plantation de graines). Des débats en séances plénière et/ou en petits groupes ont permis par la suite d'échanger autour du vécu de l'expérience, des compétences nécessaires à développer pour mener à bien une activité qu'elle soit amateur ou professionnelle.

De nombreux sites liés à la ferme sociale Capodarco ont été visités, que ce soit les terrains agricoles, les ateliers de transformation des sous-produits de la ferme ou les espaces de ventes des fruits et légumes. Les lieux de vies des personnes accompagnées ainsi que les dispositifs d'accompagnement social ont également été présentés.

Une conférence autour de la plus-value des pratiques agricoles dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap a été présenté. Le concept d'agriculture sociale, encadré par le cadre législatif en Italie a permis d'alimenter des échanges avec l'ensemble des parties prenantes du projet autour du modèle sociale et de son fonctionnement. Une présentation des activités réalisée dans maison d'accueil médicalisé (AEHM – Résidence Lestang –

Soustons) a pu présenter l'atelier « ferme pédagogique » et faire un parallèle autour de l'accompagnement thérapeutique.

Il est important de mentionner que les lieux et activités de la ferme Capodarco ont été présentées en partie par des personnes accompagnées et que la prise de parole en public était pour certain une première.

Un des grands objectifs de l'échange de pratiques en Italie était de reprendre les conclusions des deux échanges de pratiques précédents afin de projeter une réflexion collective autour de la préfiguration du référentiel de compétences. Ce travail est venu en parti renforcer les réflexions internes que chaque organisation avait déjà travaillé au sein de leur structure.

Afin de rendre le travail collaboratif le plus efficient sur ce type de co-construction, il a été décidé d'opter pour une répartition des groupes de travail par langues. Seules les conclusions et synthèses ont été partagées en séances plénières.

► **ATELIER 1 : À quel point le travail nous donne-t-il de la satisfaction, du pouvoir et de la valeur ?**

L'objectif de cet atelier était de que les personnes puissent raconter comment elles avaient vécu la pratique manuelle réalisées quelques heures avant. Les personnes ont eu l'opportunité d'exposer leurs points de vue sur l'importance que peut apporter le « travail » dans la valorisation et l'amélioration des compétences sociales et professionnelles de chaque individu.

Les participants ont pu répondre sous forme d'un groupe mixte aux questions suivantes :

- Comment ai-je ressenti l'activité ? Quelles sont les compétences que le contexte que vous avez observé peut renforcer et améliorer ?
- Comment le travail nous met-il en valeur et nous donne-t-il les moyens d'agir ? Réflexion à partir de nos propres expériences.

« S'engager dans une activité professionnelle peut représenter pour une personne un moment de rédemption et de croissance de son estime de soi et de sa satisfaction personnelle ».

« Chaque secteur de la ferme est un gymnase pour les compétences de chacun, dans le but que ces compétences puissent ensuite être utilisées dans le monde extérieur, social et professionnel ».

► **Atelier 2 : La collectivité, la communauté, les liens sociaux : facteur d'émancipation pour un renforcement du pouvoir d'agir ?**

Cet atelier a permis de revenir spécifiquement sur les notions du vivre ensemble et de communauté. Il a été évoqué en quoi les relations sociales peuvent être un élément favorisant le pouvoir d'agir.

3.3. Impacts du projet au niveau de chaque organisation

AEHM

Pour les professionnels de l'AEHM, le projet CUP-E+ a permis d'expérimenter le potentiel que peut apporter une réflexion collective dans laquelle les personnes en situation de handicap ont une large place. Les impacts sur les modalités organisationnelles à mettre en place ou pour animer des réunions participatives ont permis aux professionnels de monter en compétences afin de reproduire ces schémas participatifs dans le fonctionnement des établissements où ils exercent leur activité professionnelle.

En outre les professionnels ont pu davantage découvrir les spécificités des politiques sociales italiennes et espagnoles et découvrir l'intérêt que peuvent apporter les organismes de recherches qui étudient en profondeur les dynamiques sociales autour du handicap, de la participation et de la citoyenneté.

Pour les participants, le projet a eu des impacts forts concernant la participation des personnes dans les échanges. Au total, ce sont plus de 20 personnes qui ont été acteurs dans le projet et qui ont pu, à différentes reprises, participer pleinement aux activités. Cette participation a été largement vécue comme une montée en compétences, notamment pour les personnes n'ayant pas l'habitude de prendre la parole en public ou de prendre part à un débat et à une réflexion commune.

FEKOOR

Pour les participants, le projet a permis de connaître d'autres cultures et d'autres réalités. Le projet a permis une amélioration des connaissances sur le handicap et la participation sociales des personnes. Le fait que la non-connaissance des langues françaises et italiennes, à pour le groupe espagnol, permis de développer le langage dit non verbal (sourires, embrassades) et de considérer que le langage n'est pas forcément un obstacle pour communiquer et travailler ensemble. Une réelle montée en compétences s'est ressentie durant la mise en œuvre du projet via le travail coopératif. Les personnes ont réellement appris à mener une réflexion commune.

Pour les professionnels, le projet a permis un réel apport en connaissances sur les politiques sociales des pays partenaires et sur les systèmes proposés par les services publics et associations, notamment en ce qui concerne les prises en charges médicales, sociales et d'accompagnement à la citoyenneté via les programmes dits inclusifs des différentes associations.

AGRICULTORA CAPODARCO

Le projet Erasmus plus CUP+E (Citoyenneté, utilité sociale, participation en Europe) a été, pour la délégation italienne, un projet profondément innovant, capable de faire réfléchir activement les participants sur leur potentiel et leurs compétences, en les aidant à définir des objectifs, tant individuels que collectifs.

Grâce à cette expérience, chacun a pu se sentir capable de surmonter certaines de ses propres limites (comme prendre l'avion ou organiser un voyage) tout en faisant l'expérience du succès.

et de la croissance avec le grand groupe international dont il faisait partie.

Les échanges de pratiques, les voyages et les réunions d'organisation entre les différents groupes ont tous été des moments de fort impact positif à la fois sur le groupe italien participant mais aussi sur toute la communauté de l'Agricoltura Capodarco et la communauté locale dans laquelle se trouve notre Coopérative.

Ce projet a donné au groupe italien l'occasion de connaître d'autres cultures, de surmonter la barrière de la langue par la communication non verbale, les gestes, les sourires, et de rencontrer des personnes et des histoires de vie différentes et d'en tirer force et courage.

L'un des aspects les plus innovants du projet auquel Agricoltura Capodarco a participé, réside dans l'inclusion active du groupe de tous les participants dans la définition de la "compétence" et dans la rédaction d'un document cadre, d'usage européen, pour la visualisation, la reconnaissance et la valorisation des compétences des personnes handicapées.

HADéPAS

Participants : au total, 2 chercheurs et 3 personnes présentant des difficultés d'ordre intellectuel ont participé aux 3 échanges de pratique, ainsi qu'aux réunions transnationales (en visioconférence, le cas échéant).

Pour les personnes handicapées (toutes membres de l'organisme APEI Hénin-Carvin - section des usagers) : découvrir des réalités nationales différentes, mais aussi des expériences du handicap et de l'exclusion parfois communes ; contribuer aux ateliers, puis à la conférence finale ; prendre la parole lors des tables rondes, ont été des facteurs de développement de leurs compétences. En participant au projet, ces 3 personnes ont pu enrichir leurs connaissances autour du handicap en rencontrant des personnes vivant des situations différentes de la leur. La barrière de la langue a rapidement été levée et elles ont pu échanger avec les partenaires des différents pays. Une solidarité a également été remarquée lors des séjours, où elles n'hésitaient pas à aider physiquement les personnes qui se déplaçaient en fauteuil roulant. Une complémentarité naturelle s'est installée entre les participant.e.s, chacun.e donnant de l'aide et en recevant en fonction de ses capacités. Lors des séjours apprenants, elles ont pris conscience des points communs et de la diversité des expériences. Cela vient nourrir le travail de leur groupe d'autoreprésentants : la section des usagers.

Pour les deux chercheurs, les rencontres et les productions du projet alimentent des réflexions plus larges qui font l'objet de leurs travaux sur : l'animation concrète de dynamiques collaboratives et inclusives ; la participation sociale des personnes handicapées ; la société inclusive ; la citoyenneté. Ce projet a permis de découvrir des réalités internationales différentes autour d'une même volonté d'inclusion. Le déploiement de cette méthodologie participative avec des acteurs et actrices très variés a également été source d'enseignements. Malgré les différences de handicaps, de professions, de langues, nous avons pu travailler et apprendre ensemble en tenant compte des forces et des faiblesses de tout le monde. Une véritable communauté s'est constituée, qui pourra être mobilisée à nouveau autour de projets nationaux ou internationaux.

Organismes : Dans les formations universitaires en santé et social de l'Université Catholique de Lille, où les 2 chercheurs d'HADéPaS interviennent, le projet et ses résultats seront évoqués et discutés.

3.4. Impact du projet au niveau local et régional

L'expérience du projet CUP-E+ a largement été diffusée au sein des organisations partenaires y compris envers les personnes n'ayant pas participé au projet afin que les enseignements puissent servir aux autres personnes (personnes en situation de handicap et professionnels). Les nombreux témoignages de personnes en situation de handicap, et notamment de personnes très dépendantes du fait de leur pathologie ont permis de diffuser le fait qu'une telle expérience peut être réalisée avec des moyens adaptés et mis à disposition.

Ces expériences de partage de la pratique ont été présentées lors de plusieurs instances au niveau des différentes organisations, que ce soit lors d'assemblées générales, de séminaires thématiques, ou de réunion de travail autour de la participation des personnes.

Au sein de l'AEHM, le projet a été présenté à l'ensemble du conseil d'administration et à l'ensemble des directeurs et directrices d'établissement et des chefs de services déployés en Nouvelle Aquitaine, Centre-Val-de-Loire et Bourgogne-Franche-Comté. Cette communication interne a reçu un écho favorable de nombreux professionnels. Bien que le format de l'échange de pratique ne soit pas quelques choses de facile à mettre en place (logistique lourde, déploiement de moyens financiers considérables), l'expérience a permis de démontrer que les espaces offerts à la participation des personnes accompagnées, et en lien avec des méthodologies d'animation participatives et collaboratives, à un réel pouvoir d'encourager la prise de parole des personnes qui habituellement, ne s'en saisissent pas ou plus.

Sur deux établissements de l'AEHM, où des personnes ont participé au projet, plusieurs personnes ont mentionné, avoir gagné en confiance et en légitimité pour exposer des opinions et avis au regard de l'offre médico-sociale proposée au sein de l'association.

Cet impact, certes, limité à un échantillon restreint de deux établissements peut tout à fait se répercuter lorsque les autres établissements auront imaginé des scénarios de création d'espaces de dialogue et d'échanges dans leurs propres établissements.

Lors du colloque de restitution des résultats du projet, les personnes présentes ont été frappées par le fait que, pour une fois, une large partie du temps de parole était dévolu aux personnes en situation de handicap elles-mêmes. Ce n'était pas les professionnels ou les chercheurs qui parlaient en leur nom. Cela a permis à certains professionnels et membres du public de prendre conscience qu'il était possible de faire confiance aux personnes en situation de handicap et qu'elles avaient des compétences pour valoriser et tirer parti de leurs savoirs expérientiels.

Les retours de cette journée ont été très positives, de nombreux messages de la part des associations partenaires ou du conseil départemental des Landes ont été adressés pour remercier l'AEHM (et les autres partenaires du projet) d'avoir proposé cette journée et d'avoir suivi « jusqu'au bout » la philosophie du projet prônant la participation des personnes en situation de handicap.

3.5. Le colloque de fin de projet

3.5.1. Objectif et programme du colloque

Le projet CUP-E+ est un projet innovant qui a promu la participation sociale des personnes en situation de handicap. Les travaux collaboratifs, les réflexions partagées dans les ateliers, les débats autour du référentiel de compétences ont tous été menées majoritairement par des personnes en situation de handicap. Tout au long du projet, il a été question de parler des compétences sociales des personnes en situation de handicap mais avec elles et de leurs points de vue.

Le colloque de fin de projet avait pour but de présenter les résultats du projet à différents acteurs du secteur médico-social. D'une part pour valoriser la tenue d'un projet original, innovant, inclusif et européen mais aussi pour diffuser l'ensemble des réflexions à un public élargi pouvant reprendre les fondements des réflexions afin de les poursuivre et de les alimenter eux-mêmes.

3.5.2. Public cible

Les personnes invitées au colloque étaient majoritairement des acteurs du secteur médico-social ayant des activités d'accompagnement de personnes en situation de handicap.

Ont assistés au colloque des professionnels d'associations gestionnaires, des membres de dispositifs ouverts, des centres de formation, des universitaires et acteurs de recherche, les autorités de tarification, des élu.es, des entreprises privées ainsi que des citoyen.nes de la localité. Les participants couvraient la région Nouvelle-Aquitaine avec une majorité d'acteurs du département des Landes. Certains professionnels de l'AEHM de la région Centre-Val-de-Loire ont également participé au colloque.

Étaient présents : Le conseil départemental des Landes, la délégation départementale des Landes de l'ARS, les associations ADAPEI des Landes, Association d'Action Sociales Sud Aquitaine, Caminante, APF Landes et APF Pyrénées-Atlantiques, l'Arbre à Sources, Vivre et devenir, l'ASEI, Trisomie 21. Des entreprises d'insertions ont également participé au colloque ainsi que des étudiants et des enseignants et chercheurs de l'université de Bordeaux et du centre de formation Etcharry.

3.5.3. Organisation

La journée s'est déroulée le 23 juin 2022 dans la salle municipale A Noste de la commune de Soustons. Cette salle a été choisie pour sa capacité d'accueil, sa localisation et l'offre de son plateau technique (son, vidéo, équipements sanitaires, salle de cuisine, coin réception, division de la salle en deux espaces distincts, scène permettant les tables rondes).

La journée a débuté à 9 heures avec un accueil café. À 9h30, les prises de paroles institutionnelles ont ouvert le colloque. Le programme prévu lors de ce colloque a pu être tenu dans son intégralité. Les deux conférences et les deux tables rondes ont pu se tenir selon le programme prévu. L'ambiance était très bonne et participative. La journée s'est clôturée à 17h où les échanges informels ont pu se poursuivre autour d'un verre de l'amitié.

3.5.4. Contenu

Au programme, se sont tenus deux conférences, deux tables rondes et un atelier participatif et collaboratif avec l'ensemble des personnes invitées au colloque. Les résumés des différentes interventions sont présentés ci-dessous :

Conférence 1 : Quel contexte international pour le reconnaissance et l'exercice de droits ?
Animée par M. Cédric Routier, Directeur de Recherche de l'équipe HADÉPAS du laboratoire ETHICS de l'Université Catholique de Lille.

M. Cédric Routier a fait une rétrospective de la notion et de la terminologie de « handicap ». il est revenu sur les origines des politiques sociales qui ont dans un premier temps, considéré la question du handicap et qui dans un second temps ont proposées un champ d'intervention pour les personnes en situation de handicap. M. Cédric ROUTIER est largement revenu sur la notion de « facteurs capacitant » et démontré que tout un chacun peut se retrouver « en situation de handicap » des lors que son environnement dit capacitant vient à être modifier.

Conférence 2 : Développer le pouvoir d'agir dans les projets participatifs : c'est-à-dire ?
Animée par Mme. Agnès d'ARRIPE, Maîtresse de Conférences dans l'équipe HADÉPAS du laboratoire ETHICS de l'Université Catholique de Lille.

Car les mots « pouvoir d'agir », « empowerment », « autodétermination », sont de plus en plus utilisés dans le langage du secteur du médico-social, il était question, lors de cette conférence de bien définir ou redéfinir ces notions. Mme D'ARRIPE a ensuite exposé via des exemples concrets issus de l'expérience du projet CUP-E+ en quoi certaines remarques, attitudes, postures faisait directement référence à telle ou telle notion.

Table ronde 1 : Le projet CUP-E+ : travailler les compétences des personnes handicapées avec elles, de leur point de vue.

Animateur du colloque : Marie FAYE

Co-animateur : Jaques LEQUIEN et Cédric ROUTIER

Participants au colloque : Franck LEGRAS et David LOREYTTE (AEHM), Enrico ELISEI et Cristiano RAPARELLI (Agricoltura Capodarco), Iñaki LLAMOSA et Ana ELORZ (FEKOOR), Dominique FLEURENT et Agnès d'ARRIPE (HADÉPAS).

Cette table ronde a permis d'exposer le travail effectué collectivement lors des échanges de pratiques et de partager tout le cheminement et la réflexion menée durant toute la durée du projet pour chercher à valoriser les compétences de personnes dans un outil dédié de type référentiel de compétences.

Table ronde 2 : Le projet CUP-E+ : retours d'expériences croisées des changements induits, effets et points d'attention d'un projet européen inclusif.

Animateur du colloque : Christian COSTA

Co-animateur : Agnès d'ARRIPE

Participants au colloque : Pascal SWINDOWSKY et Virginie LACHUER (AEHM), Costanza PEDOTA et Simone VINCI (Agricoltura Capodarco), Javier CUEVA et Yolanda GARRAGORRI (FEKOOR), Jacques LEQUIEN et Cédric ROUTIER (HADÉPAS).

Cette table ronde a permis de donner un ressenti personnel sur le fait de s'être impliqué dans un projet européen, de partager un point de vue sur quelques faits marquants vécus pendant les échanges et de partager un point de vue sur le travail mené à plusieurs dans un contexte international.

Atelier collaboratif et participatif : Et après ? projetons-nous dans le futur, tous ensemble ! Répartis en 7 groupes d'environ 15 personnes, cet atelier a permis à ce que l'ensemble des personnes présentes au colloque puisse réfléchir, au regard de ce qui avait été exprimé lors des tables rondes, à des actions à mettre en place inspirées par le travail initié dans le projet CUP-E+.

3.5.5. Interprétation simultanée

Afin de faire vivre un débat le plus fluide possible, l'AEHM a privilégié l'interprétation simultanée. Ainsi, chaque personne était dotée d'un casque lui permettant d'écouter en continu soit du français, de l'espagnol ou de l'italien.

L'interprétation simultanée a été réalisée par la société Alltradis qui a proposé une prestation « hybride » en physique et à distance. Ainsi, seule l'équipe technique était sur place afin de faire l'ensemble des réglages de captation de son, d'envoi aux interprètes et de restitution des voix interprétées vers les casques des participants au colloque. Les interprètes étaient eux à distance. Cette solution dite « hybride » à l'avantage d'offrir la même qualité qu'une interprétation simultanée classique (avec les chambres d'interprétariat sur site) mais avec un coût financier moindre (pas de frais de déplacement, de logement et de restauration des interprètes, pas de chambres d'interprétariat nécessité de la main d'œuvre).

Habitué à de l'interprétation consécutive lors des échanges de pratiques, l'interprétation simultanée a été largement appréciée des parties prenantes du projet CUP-E+ notamment lors des tables rondes et des échanges avec le public. Les personnes ayant assistées au colloque ont également apprécié la qualité de l'interprétation. En effet, aucune anomalie n'a été relevée durant la journée.

La société Alltradis, à l'issue d'un débriefing sur la prestation proposée s'est dit « très ravie » d'avoir pu interpréter la parole des acteurs du projet et des personnes en situation de handicap. Les interprètes ont été émus des échanges proposés dans les tables rondes et des paroles fortes qui sont ressorties.

3.5.6. Facilitation graphique

Le colloque a bénéficié de deux facilitateurs graphiques afin de capter les temps forts du colloque et les messages véhiculés. Cette restitution a été réalisée à travers deux formats :

- Une fresque réalisée en live captant les expressions phares et mots clés entendus lors des conférences et tables rondes. Le tout corroboré avec les éléments clés structurant le projet CUP-E+, des objectifs du projets et des résultats réalisés.
- Un rapport graphique captant avec un peu plus de précision l'organisation de la journée, l'ambiance, les partages qui se sont déroulés y compris les moments informels qui ont fait de cette journée une réussite.

4. Bilan critique

4.1. Un projet innovant

Le premier point innovant du projet CUP-E+ a été de mêler les regards professionnels avec celui des personnes en situation de handicap dans la réflexion sur la valorisation des compétences sociales des personnes en situation de handicap. En outre, des personnes concernées par des situations de handicap ont intégré le comité de pilotage afin qu'elles puissent participer et contribuer à la planification du projet dans son ensemble, et plus particulièrement aux activités suivantes :

- Mise en place du rétroplanning général des éléments phares du projets (réunions transnationales, échanges de pratiques, colloque de fin de projet),
- Identification des sujets à mettre en avant lors des activités d'échanges et proposition des méthodologies d'animation des groupes de travail,
- Participation à l'organisation logistique des voyages (type de transport à privilégier, séquençage des voyages longs, choix des hébergements à l'étranger, etc),

Bien sûr, cette innovation est d'autant plus effective au niveau local de chacun des organismes. Ainsi pour l'AEHM, la FEKOOR et Agricoltura Capodarco, la posture inclusive et d'influence sur les décisions a changé les modes de relations habituels entre personnes handicapées et professionnels.

Une autre retombée innovante pour le territoire des Landes et de la Nouvelle Aquitaine a été la tenue du colloque de fin de projet qui s'est déroulé le 23 juin à Soustons (France). Les acteurs du projet ont pu présenter les résultats issus des échanges de pratiques. Lors de ce colloque, deux tables rondes ont été proposées au public afin de revenir sur le travail collectif effectué concernant la préfiguration du référentiel de compétences et les changements induits qu'a apporté le projet sur les personnes. Ces tables rondes ont été animées par des personnes en situation de handicap. Ce sont elles qui ont posées les questions aux participants des tables rondes, elles-mêmes composées en partie de personnes en situation de handicap.

Ce projet est innovant car il ne propose pas un simple voyage à l'étranger pour un groupe de personnes en situation de handicap. Dans le projet CUP-E+, le voyage n'est pas une fin en soi. Il est un moyen permettant à des personnes en situation de handicap d'échanger avec d'autres personnes fragilisées sur les outils à penser et à mettre en œuvre afin que les compétences des personnes soient rendues davantage visibles, reconnues et acceptées dans la société.

Ce projet est innovant car il permet d'encourager la participation sociale des personnes dans le débat. Depuis 2018, l'AEHM a mis en place différents projets afin de susciter la participation des personnes au sein de ses établissements. Il s'agissait de proposer, au sein des établissements, des espaces que les personnes vivant une situation de handicap pouvaient se saisir afin d'intégrer des instances, habituellement occupées uniquement par des professionnels. Ces espaces pouvaient être des séances de travail concernant le fonctionnement de l'établissement, son organisation structurelle ou logistique, des espaces de dialogues et de réflexion sur les outils de suivis déployés au sein d'un établissement (fiche d'admission, fiche de projet personnalisé, procédures de demande de sorties etc...).

Ce virage inclusif où la participation des personnes accueillies peut jouer un rôle majeur dans la vie d'un établissement est très souhaitable dans sa conception philosophique. Sa mise en

œuvre au sein d'un établissement et en revanche plus complexe. Cela peut nécessiter parfois une réorganisation des services, des modalités de réunions différentes et adaptées au public en situation de handicap, des temporalités et des teneurs d'échanges différentes.

Ce changement de paradigme, tant chez les professionnels que les personnes en situation de handicap doit faire l'objet d'un accompagnement. L'AEHM a ainsi développé plusieurs projets et initiatives internes afin de poser des objectifs clairs, et séquencer ce virage inclusif au sein de l'association. Certaines personnes souhaitant davantage s'impliquer et participer mentionnait le fait d'être formé à cela. D'autres mentionnait le fait qu'il existait une forte volonté de participation mais que la gêne liée au handicap les freinait.

Le projet CUP-E+, démarré en 2019, venait accentuer la volonté de l'AEHM d'ouvrir de nouveaux des espaces de participation et de comprendre comment la participation est-elle favorisée ailleurs. Le projet CUP-E+ était l'opportunité pour l'AEHM que les personnes en situation de handicap puissent développer leurs capacités et compétences dans la réflexion collective, la co-construction d'outils ou encore la prise de parole en public.

4.2. Un projet riche d'enseignements

L'approche particulière du projet CUP-E+ est riche d'enseignements, que ce soit sur les modalités d'organisation du projet et son caractère inclusif, que sur les types d'animations mise en œuvre pour susciter les interactions entre les participants afin de favoriser la participation des personnes ou concernant son approche participative et collaborative.

L'AEHM souhaite tirer toute la plus-value de ce projet pour créer de nouvelles dynamiques au sein de la vie associative à travers la création d'espaces de dialogues ou les personnes accueillies dans l'institution auront davantage de possibilités pour exposer leur point de vue.

Les résultats du projet vont amener l'AEHM à repenser son modèle de gouvernance dans ses établissements. Le projet CUP-E+ a mis en exergue qu'il est possible de prendre en compte l'avis de toutes et tous en adaptant les moyens mis à disposition des personnes. Il est évident qu'il faut repenser le modèle d'organisation et de fonctionnement de la vie de l'établissement afin de pouvoir prétendre à ce qu'il y ait davantage de personnes qui aient la possibilité de s'exprimer. Les échanges de pratiques et les discussions internes avec les personnes en situation de handicap ont remis en cause les matrices et l'ergonomie d'outils phares de l'association, comme les formulaires de projet personnalisés qui sont travaillés avec les personnes, les éducateurs spécialisés et le corps médical. En réorganisant les services, modifiant certaines plages horaires des travailleurs sociaux, en mobilisant les personnes ressources pour les personnes ayant des besoins spécifiques, il sera possible de proposer les conditions nécessaires à l'expression des personnes et, in fine, à la prise en compte de leurs idées et points de vue.

Le projet CUP-E+ a permis de se rendre compte de l'évidence de créer un comité de pilotage mixte composé de professionnels et de personnes accueillies dans les institutions. Il va de fait que le projet CUP-E+ officialise désormais ce fonctionnement comme un état de fait.

Récemment, lors de la mise en œuvre d'un nouveau projet à l'échelle du département des Landes concernant un dispositif de soutien aux personnes en situation de handicap, la question d'intégrer des personnes soutenues par le dispositif dans le comité de réflexion a été immédiate. Il n'est pas certain que l'aspect automatique de cette prise en compte à caractère inclusif n'ait été de la sorte si le projet CUP-E+ n'avait pas eu lieu.

4.3. Un projet bouleversé par l'épidémie de COVID-19

L'épidémie de Covid a été une grande difficulté pour mener à bien le projet. Les nombreux reports d'activités durant l'année 2020 ont provoqués une réelle démotivation pour le projet de la part des participants au projet. L'intérêt même du projet de pouvoir rencontrer des partenaires dans leur pays afin d'échanger avec eux étant rendu à néant durant les périodes fortes de l'épidémie de Covid. Alors que la crise sanitaire était difficilement tenable au sein de la société en général, les personnes en situation de handicap étaient encore plus concernées. Il existait en effet au sein des établissements des restrictions très strictes permettant de protéger les personnes dites vulnérables. Alors que l'ensemble de ces mesures affectaient déjà le moral des personnes, les annonces que le projet pourrait s'arrêter venait créer encore plus de frustrations pour les groupes identifiés pour partir en Espagne, en Italie ou en France. Il a fallu à plusieurs reprises expliquer la situation, envisager des reports d'activités et poursuivre la réflexion relative au projet en lui-même.

Lorsque la situation sanitaire s'améliorait un petit peu, il existait un espoir de pouvoir organiser un séjour à l'étranger pour démarrer enfin le projet. Les membres du COPIL se réunissaient alors pour envisager une activité et dès lors que l'organisation se mettait en place, une nouvelle mesure gouvernementale, qu'elle soit française, italienne ou espagnole, venait interrompre les possibles.

Il était en effet très difficile d'arriver à concilier les mesures des 3 pays partenaires pour trouver une fenêtre où le voyage serait possible. Des discussions ont été abordées pour créer des échanges mixtes avec à la fois du présentiel et de la visio. Ce scénario n'a pas été retenu car les personnes (majoritairement celles en situation de handicap) mentionnaient une perte de sens dans la philosophie du projet. Il existait en effet une forte volonté de ne laisser personne « à l'écart » en visio dans un pays alors que les autres allaient retrouver en physique.

Au bout d'un an de pandémie, il a fallu trouver une issue. C'est ainsi que le l'échange de pratique prévu en France a été finalement été fait en visio conférence. Cette expérience a montré toute la difficulté, notamment pour les personnes en situation de handicap, à rester mobilisé et concentré sur les activités pendant 3 jours. De plus, avec les interprétations qui n'étaient pas en simultané, les coupures liées à internet, le fait que certaines personnes n'étaient pas du tout familières au fait de parler devant une caméra, cet échange de pratique a été compliqué à mettre en œuvre. Bien que les valeurs d'échanges et de partage ont moins été ressenties, l'échange de pratique en visioconférence a cependant permis de traiter un certain nombre de sujet en lien avec les objectifs du projet. A l'issue de ce travail, chaque organisation a mené des travaux en interne afin que les groupes puissent avancer ensemble sur les objectifs du projet.

Différents processus de gestion des risques ont été mis en place afin d'éviter tout développement du Covid chez les personnes qui ont participé au projet. Que ce soit au sein de réunions de travail au sein de chaque organisation ou lors des réunions transnationales ou des échanges de pratiques, l'ensemble des gestes barrières contre la propagation du virus ont été mises en place (vaccination, vérification du pass sanitaire, utilisation de masques et de gel hydroalcoolique).

Les personnes ayant des symptômes apparentés au Covid en amont des séances de travail ne participaient pas aux réunions par mesures de précaution.

En amont des voyages à l'international, des test PCR étaient effectués pour s'assurer qu'une

personne ne transporte pas avec elle le virus.

Lors des déplacements, une veille rapprochée, notamment à l'égard des personnes en situation de handicap était assurée afin de faire respecter l'ensemble des gestes barrières.

5. Suite à donner

L'atelier collaboratif réalisé lors du colloque du 23 juin 2022 a permis de recueillir les idées d'actions à envisager pour faire perdurer les réflexions entamées et rendre pérenne les premiers résultats observés.

Ont été mentionnés les points suivants :

- Continuer les actions et échanges à l'international et trouver de nouveaux partenaires (techniques et financiers),
- Valoriser le projet via des trophées et au sein de l'agence ERASMUS +,
- Faciliter l'usage des applicatifs numériques pour créer des espaces d'échange au niveau international pour les personnes ne pouvant pas se déplacer,
- Partager le contenu de la vidéo du colloque aux partenaires du secteur médico-social mais aussi aux autorités et pouvoirs publics,
- Passer d'une notion de projet d'établissement à une notion de projet de territoire afin que le parcours de la personne soit davantage inscrit selon une approche systémique,
- Favoriser un modèle de management positif pour toutes et tous en y incluant les personnes accueillies au sein d'une institution,
- Faire valoir l'expertise et l'expérience des personnes en situation de handicap et faire appel à moins de personnes dites « experte » du handicap,
- Co-construire avec les personnes accueillies l'ensemble des documents du type contrat de séjour ou projets personnalisés,
- Communiquer, en interne et ailleurs, et sensibiliser sur l'expériences des projets participatifs et inclusifs,
- Former de nouveaux partenariats et soutenir les associations qui voudraient se lancer dans un projet ERASMUS,

Lors du colloque, plusieurs personnes ont souhaité que le projet soit présenté au sein de leur établissement, tant à l'attention des professionnels que des personnes en situation de handicap.

Dès le 7 octobre 2022, l'AEHM est invitée par l'association Vivre et devenir dont le siège social est situé à Paris. Cette association, présidée par Madame Marie Sophie DESAULLE gère 31 établissements et services à l'échelle nationale. Vivre et devenir propose annuellement une journée dite Inspir'actions, permettant que les projets innovants réalisés au sein de ses établissements puissent être partagés aux autres. Cette année, et au regard d'une collaboration entre l'AEHM et Vivre et devenir du fait d'un mandat de gestion signé entre les deux associations, l'AEHM a été invité à cette journée afin que le projet CUP-E+ puisse y être présenté. La présentation du projet sera faite par le coordinateur du projet et une personne en situation de handicap ayant participé au projet.

Au mois de mars 2023, lors de la 6^{ème} édition de la semaine « Handicap et Citoyenneté » organisée par l'université Catholique de Lille, il est prévu que les 4 délégations (AEHM, FEKOOR, Agricoltura Capodarco et HADÉPAS) participent à une table ronde et un atelier afin

d'exposer le travail effectué dans le cadre du projet CUP-E+.

Pour financer ces déplacements il est prévu de mobiliser des fonds propres et de répondre à des trophées d'initiatives afin de bénéficier de nouvelles subventions.

Les résultats concernant le fait que des personnes soient réellement montés en compétence dans le fait de prendre la parole en public et d'oser exprimer un point de vue va être rendu pérenne par différents leviers.

Des réflexions sont déjà en train d'émerger au sein de l'AEHM pour faire animer des réunions de travail par des personnes en situation de handicap. Des formations entre pair pour « apprendre » à prendre la parole et à exprimer une idée ont été proposées par des personnes en situation de handicap.

La réflexion sur le référentiel de compétences à vocation à être travaillé de manière plus précise au sein des quatre structures partenaires du projet. Il est prévu qu'une réunion de travail se fasse à posteriori du projet afin que les organisations puissent partager leur état d'avancement. Cette rencontre aura pour but de présenter les outils rendus plus inclusifs et participatifs.

Les résultats du projet concernant le travail mené autour d'une réflexion collective, internationale et composée d'un échantillon mixte (personnes en situation de handicap, professionnels dans le secteur du handicap et enseignants chercheurs) doit sans nul doute faire l'objet d'une diffusion libre de droit et ouverte à toutes et tous.

Le colloque de fin de projet a été intégralement filmé et fera l'objet d'un montage vidéo sous-titré en français, espagnol et italien. Cette vidéo sera un support non négligeable pour servir les différentes structures qui s'intéressent de près ou de loin à la question de la participation sociale des personnes en situation de handicap ou à la réalisation de projets d'enseignements dans un contexte international.

La vidéo servira également de support au sein de centres de formation et pourra également être diffusée auprès d'autres organismes médico-sociaux.

Lors du colloque, l'ensemble des restitutions et résultats partagés lors des conférences et tables rondes a été retranscrit avec une représentation graphique. Cette production, de haute qualité, est libre de droit. Elle a déjà été diffusée à tous les partenaires qui ont assistés au colloque et a été traduite en espagnol et italien.

Pour le moment, la fresque graphique et le rapport graphique de la journée ont été principalement diffusés par email à l'ensemble des partenaires ayant participé au colloque.

De manière plus globale sur les activités du projet, plusieurs communications ont été réalisées par les partenaires du projet.

HADéPAS

<https://hadepas.wordpress.com/2022/07/01/cup-e-citoyennete-utilite-participation-sociale/>

<https://hadepas.wordpress.com/2021/09/15/deuxieme-echange-de-pratiques-a-bilbao-avec-cup-e/>

<https://hadepas.wordpress.com/2022/05/18/colloque-cup-e-situations-de-handicap-et-competences-valoriser-ses-capacites-agir-au-sein-de-la-societe-faire-valoir-ses-droits/>

FEKOOR :

<https://www.youtube.com/watch?v=wpiKtzPMtX0>

<https://www.youtube.com/watch?v=PJJjm2FT-DA>

AGRICOLTURA CAPODARCO

<https://www.facebook.com/agricolturacapodarcocooperativasociale/>

AEHM / Vivre et devenir

<https://www.vivre-devenir.fr/un-colloque-pour-valoriser-les-competences-sociales-des-personnes-en-situation-de-handicap/>

<https://www.aehm.fr/actualites.php?news=89&cat=g>

Un article de presse a été publié par Hospimédia via une interview avec M. Cédric ROUTIER :

<https://abonnes.hospimedia.fr/articles/20220803-usagers-le-projet-cup-e-croise-les-regards>

Un article de presse sur Handicap.fr va être publié courant octobre via une interview avec M. Benjamin LEROUGE.